Dire "Al hamdu lillâh" après avoir éternué pendant la prière ??

lundi 10 décembre 2007, par Abou Abdillah

Question :

> Est-ce qu'une personne qui éternue alors qu'elle est en prière peut dire « al hamdu lillâh » ?

Réponse :

> Si cette personne se situe derrière un Imam lors d'une prière à voix haute en groupe, alors il ne lui est pas autorisé de prononcer quoi que ce soit. Par contre, si elle prie en groupe lors d'une prière à voix basse ou si elle prie seule et l'éternuement a lieu en dehors de la récitation du coran, il lui est permis, dans ce cas, de dire « al hamdu lillâh ». Et ceci n'est pas autorisé pendant la récitation du coran afin de ne pas insérer à la parole d'Allah ce qui n'en fait pas partie. Et « al hamdu lillâh » doit être prononcé à voix basse.

Information

Source : Silsilah al huda wa An-nur, cassette n° 97.

Traduction : Abu Abdillah et Abu Sulaymân.

Rubriques
Actes d'adoration
Al-Qur'an
Avis juridiques
Biographies
Comportement
Divers
Dogme et Croyance
Al 'Aquida
Innovations religieuses
Jurisprudence (Fîqh)
Unicité (Tawhid)
Mise en garde
Sunna

Dans la même rubrique

Manhaj al assalikiin de sheih sa'adi expliqué par shaykh Oubeyd Al Jabiri

Dire "Al hamdu lillâh" après avoir éternué pendant la prière ??